

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7813 Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre : RETRAITÉ

Nom & Prénom : Mr. EL NEHDI KARIN

Date de naissance :

Adresse : 57 Hay Alayounis Casablanca

Tél. : 0661447813 Total des frais engagés : 9392,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/11/2020

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : EL NEHDI KARIN

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/03/2019 15/03/2019 15/03/2019	Visite à domicile Visite à domicile Visite à domicile	15/03/2019 15/03/2019 15/03/2019	250 DH	Dr. BENMUSA Médecin généraliste - N° de carte : 10000000000000000000 Oujda - Casablanca Signature : Dr. BENMUSA Date : 15/03/2019

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

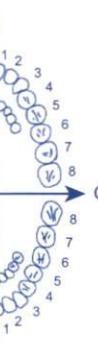
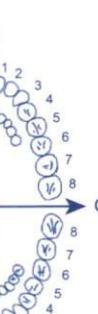
Cachet et signature du Praticien	Date des Seins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
JEM OPTIQUE SARL AL OPTICIENNE OPTOMETRISTE 17, Rue Labben El Arjoune CASABLANCA - R.C: 113543 T: 0522.25.00.16-Fax: 0522.86.50.16.	20/11/2020					2570.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 D ————— 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dr BENMOUSSA Khadija

Chirurgie et Maladies des Yeux

- Cataracte par phacoémulsification
- Strabisme - Glaucome - voies lacrymales
- Contactologie - Angiographie - Laser

Homeopathie

Diplômée de la faculté de médecine
et de pharmacie - Casablanca



الدكتورة بنموسى خديجة

جراحة وطب العين

- الجلالة - العول - المياء الزرقاء
- مسالك الدموع - العدسات الاصطناعية
- الليزر - تصوير الشبكية

الطب المثلي

خبرجة كلية الطب والصيدلة
الدار البيضاء

Sur rendez-vous زيارة بالموعود

Casablanca, le :

15 octobre 2020

Mme ELMEHDI CAMELIA

Monture + verres correcteurs

Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

OD = - 1.00 (- 2.00 à 180°)

OG = - 1.25 (- 2.00 à 180°)

JEM OPTIQUE SARLAU
OPTICIENNE OPTOMETRISTE
17, Rue Lahcen El Arjoune
CASABLANCA - R.C: 113543
Tél: 0522 86.00.58-Fax: 0522.86.50.16

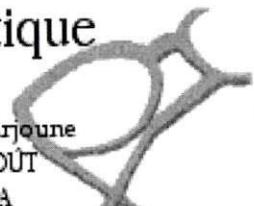
JEM OPTIQUE SARLAU
OPTICIENNE OPTOMETRISTE
17, Rue Lahcen El Arjoune
CASABLANCA - R.C: 113543
Tél: 0522 86.00.58-Fax: 0522.86.50.16

J.E.M Optique

sarl

17, rue Lichen El Arjoune
face HOPITAL 20 AOÛT
20000 CASABLANCA

tél: 022 86 00 58 fax: 022 86 01 63



le 20.10.20

Facture n° 20 0378

TD92

EL MEHDI Camélia

JEM OPTIQUE SARL AU
R.C. 113543
T.P. 36343701
I.F. 1087628
ICE: 001545713000096

Ordonnance BENMOUSSA Khadija 15.10.20

Vision de LOIN

Monture N° TIPS: A1

M U P R A S

1 200,00

Verres ORGANIQUE 65mm BLANC
ANTI REFLET

OD..... N° TIPS: 408

685,00

OG..... N° TIPS: 408

685,00

R.C. Casablanca 113543

Patente n° 36343701

n° I.F. 1087628

BS100	total	2 570,00
IWA		
IWA		
total T.T.C.		2 570,00